



## PARCOURS DE FORMATION

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (application ICICODE)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

(Exemples de thématiques)

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- Alcool et stupéfiants, vitesse...

### Modalités spécifiques à l'enseignement aux formations 2 roues :

- Les placements/trajectoires de sécurité
- L'image du motard dans la société
- Vérifications sur le véhicule
- Les conditions climatiques et la moto
- l'équipement du motard ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes
- comment choisir sa moto ;

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Parcours pratique

Avant la signature du contrat, l'enseignant de l'auto-école de conduite procède à une évaluation qui déterminera le volume prévisionnel de formation pratique. Il ne peut être inférieur à 20 heures. Cette évaluation permet aussi d'estimer le prix indicatif de la formation.

Chaque élève se voit attribuer un livret d'apprentissage qu'il devra renseigner au fur et à mesure de sa progression avec l'assistance du formateur.

Pendant la formation, le formateur valide les compétences (C1 à C4) selon la grille d'évaluation de synthèse présente dans le livret

Des bilans intermédiaires ont également lieu. Chaque élève peut ainsi se positionner sur la formation et connaître les objectifs à travailler.

Des bilans de fin de formation sont réalisés

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).